

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA
RÉGION EST DE TOULON**

le 25 mars à 08 H 30 à LA LONDE LES MAURES

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des Communes
de la Région Est de Toulon, s'est réuni sous la présidence
de Monsieur François de CANSON,
à LA LONDE LES MAURES, salle Chêne et l'Olivier II – Boulevard Azan.

Les Titulaires :

M. ARIZZI François - Maire de Bornes les Mimosas
M. MONIER Daniel - Adjoint de Bornes Les Mimosas
M. ARMANDI Michel - Adjoint de Collobrières
M. RIZZO Jean-Pierre - Adjoint de Collobrières
M. de CANSON François - Maire de La Londe Les Maures
M. AUBERT Gérard - Adjoint de La Londe Les Maures
M. BOMPAS Jacques - Conseiller Municipal du Lavandou
M. CAVATORE Denis - Adjoint du Lavandou
M. POLESKA Lionel - Adjoint de Pierrefeu
M. ROVERE Jean-Luc - Adjoint de Pierrefeu
M. DAVID Christian - Maire de Carnoules
M. CORTES Christophe - Adjoint de Carnoules
M. LATIL Arnaud - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. MONPATE Patrick - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. CORNILEAU François - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. FOGU Antoine - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
Mme FITZNER Christel - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
Mme MONFORT Isabelle - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. GIRARDO Eric - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. CILIA Hervé - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. EMERIC Jean- Pierre - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. DIAMANT Julien - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
Mme MÉTAL Anne-Marie - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. FIORETTI Christophe - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"

Les Suppléants :

M. BONACORSI Claude - Conseiller Municipal de Bornes
M. MASSOLINI Jérôme - Adjoint de Bornes
M. FOURNILLIER Denis - Conseiller Municipal de Collobrières
Mme AMRANE Christine - Maire de Collobrières
M. MASSIMO Jean-Marie - Adjoint de La Londe Les Maures
Mme SCHATZKINE Nicole - Adjointe de La Londe Les Maures
M. ISAXIA Jean-François - Conseiller Municipal du Lavandou
M. COLL Nicolas - Conseiller Municipal du Lavandou
M. BENINTENDI Marc - Adjoint de Pierrefeu
M. AUDA Jean- Pierre - Adjoint de Pierrefeu
Mme SELLIER Michèle - Adjointe de Carnoules
M. CORTES Christophe - Adjoint de Carnoules
Mme MISTRE Paulo - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. MOLINARI Mickaël - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
Mme PAPALEO Emilie - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. FOUQUE Jean-Jacques - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
Mme REYNAUD Nicole - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. COLIN Benoît - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. PISOT Anthony - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. LAFAURE Xavier - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. FRATELLA-GUXOI Sébastien - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"

M. ROQUEBRUN Alain - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. WEBER Fabrice - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"

Étaient Présents :

M. de CANSON François - Maire de La Londe Les Maures
M. LATIL Arnaud - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. DAVID Christian - Adjoint de Carnoules
M. CORTES Christophe - Maire de Carnoules
M. BOMPAS Jacques - Conseiller Municipal du Lavandou
M. CAVATORE Denis - Adjoint du Lavandou
M. POLESKA Lionel - Adjoint de Pierrefeu
Mme MÉTAL Anne-Marie - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. MONPATE Patrick - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. AUBERT Gérard - Adjoint de La Londe Les Maures
M. EMERIC Jean- Pierre - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. RIZZO Jean-Pierre - Adjoint de Collobrières
M. CORNILEAU François - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. FOGU Antoine - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. COLIN Benoît - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. BONACORSI Claude - Conseiller Municipal de Bormes
M. GIRARDO Eric - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"

Étaient excusés :

M. ARIZZI François - Maire de Bormes les Mimosas
M. MONIER Daniel - Adjoint de Bormes Les Mimosas
Mme FITZNER Christel - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. CILIA Hervé - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. ROVERE Jean-Luc - Adjoint de Pierrefeu
M. DIAMANT Julien - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. VINCENT Marc - Trésorier Municipal de Hyères
Mme MONFORT Isabelle - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"
M. ARMANDI Michel - Adjoint de Collobrières
M. MONIER Daniel - Adjoint de Bormes Les Mimosas

Étaient également présents :

M. BOYER Jean-Louis - Ingénieur du SIAE - **Mme BRUN** - Expertise comptable - **M. LENA stéphane** - Cabinet MERLIN. **Mme PINTO BELTRAN Lorena** - Cabinet MERLIN- **Mme PLANTON Valérie** - BST CONSULTANT- **M.DUSART Didier**- VEOLIA FAU

Pouvoirs :

M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée les pouvoirs écrits, de voter en leur nom, donnés par les Membres du syndicat empêchés d'assister à la séance, à l'un de leurs collègues, en exécution de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nom du mandant	Nom du mandataire
FITZNER Christel	LATIL Arnaud
CILIA Hervé	EMERIC Jean-Pierre
ROVERE Jean-Luc	POLESKA Lionel
DIAMANT Julien	MÉTAL Anne-Marie
ARIZZI François	BONACORSI Claude
ARMANDI Michel	RIZZO Jean-Pierre
MONFORT Isabelle	MONPATE Patrick

Afférentes au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part :
24	24	17-17 pouvoirs

Date de la convocation : 18 mars 2024.

OBJET : NOTE BRÈVE SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024
Le budget primitif reprend les résultats après vote du compte administratif 2023.
Ces résultats 2023 sont les suivants :

EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 318 696,73	a	1 815 690,82	a-A 496 994,09
	Section d'investissement	B	2 912 161,14	H	2 283 899,41	H-B -628 251,73
			+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 241 979,08 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	409 736,40 (si excédent)	
			==	==		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=	4 230 847,87	Q=	6 761 205,71	=Q-P 1 520 357,84
		A+B+C+D		a+H+I+J		

Après financement des restes à réaliser, l'excédent de clôture s'établit à 1 370 295,70 €.

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	150 062,14	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	150 062,14	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E 1 318 696,73	= G+I+K 3 057 669,00	1 738 873,17
	Section d'investissement	= B+D+F 3 062 213,28	= H+J+L 2 693 635,81	-368 577,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 380 910,01	= G+H+I+J+K+L 5 751 205,71	1 370 295,70

Le budget primitif 2024 reprend les excédents de l'année 2023 ainsi :

	Dépenses	Recettes
002- résultat antérieur reporté		1 370 295,70
Total exploitation		1 370 295,70
001- résultat reporté investissement	218 515,33	
1068 - affectation en réserves		368 577,47
Restes à réaliser	150 062,14	
Total Investissement	368 577,47	368 577,47
Solde reprise résultat		1 370 295,70

Ainsi, le BP2024 bénéficie de 1 370 295.70 € d'excédents antérieurs pour financer l'investissement 2024.

Ce budget primitif 2024 est établi pour la première année en valeur HT après la délibération de décembre 2023 décidant d'assujettir le budget du syndicat à la TVA à compter de 2024.

Le budget est structuré ainsi :

☒ **Section d'exploitation**

Les équilibres de la section d'exploitation sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges générales	227 000,00
012 - Charges de personnel	140 000,00
65 - Charges courantes	75 000,00
66 - Intérêts de la dette	100 000,00
022 - Dépenses imprévues	16 477,47
Dépenses réelles	558 477,47
042 - Amortissements	1 020 000,00
023 - Virement	1 592 922,53
Dépenses totales	3 171 400,00

Recettes de fonctionnement	
70 - Surtaxe	1 705 000,00
70 - Loyers	56 000,00
75 - Gestion courante	
77 - produits exceptionnels	
Recettes de fonctionnement	1 761 000,00
042 - Transfert subvention	40 104,30
002 - Résultat reporté	1 370 295,70
Recettes totales	3 171 400,00

Autofinancement	2 572 818,23
Issu de N-1	1 370 295,70
Issu de N	1 202 522,53

o **Recettes – total de 3 171 400€**

La section d'exploitation du budget syndicale est financée par la surtaxe syndicale assise sur les débits souscrits par les communes. La valeur de cette surtaxe est stable au regard de 2023 et s'établit à 1 705 000€. La surtaxe représente 97% des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice.

La seconde recette réelle de fonctionnement syndicale provient des redevances acquittées par les opérateurs de téléphonie mobile pour l'implantation sur l'usine du Trapan de leurs antennes relais, recette budgétée à hauteur de 56 000€.

La dernière recette réelle de fonctionnement correspond à la reprise du résultat de fonctionnement 2023 à hauteur de 1 370 295,70€.

o **Dépenses – total de 3 171 400€**

Les dépenses réelles d'exploitation budgétées en 2023 s'établissaient à 526 000€. Ces mêmes dépenses s'établissent en 2024 à hauteur de 558 477,47€ soit une augmentation de 32 477,47€. Cette hausse s'explique essentiellement par :

- ☐ +4 000€ de charges à caractère général (principales variations : -20 000€ d'étude préalable au renouvellement de la DSP évaluée à 50 000€ en 2024 au lieu de 70 000€ au budget 2023, -16 000€ d'honoraires du fait de l'arrêt de la prestation d'analyse du compte rendu du délégataire par la société ARTELIA, +31 000€ de dépenses de débroussaillage, -9 000€ d'ajustements de crédits par rapport au réalisé 2023) ,
- ☐ +30 000€ de charges supplémentaires de personnel du fait de l'impact en année pleine de l'étoffement de l'équipe administrative et technique,
- ☐ -11 000€ de d'autres charges de gestion courante (arrêt cotisation régime général pour les élus),
- ☐ +8 000€ d'intérêts supplémentaires du fait de la souscription de nouveaux emprunts en 2024,

Les dépenses réelles de fonctionnement budgétées au BP2024 consomment uniquement 32% de nos recettes réelles de fonctionnement (surtaxe et loyers). Les 68% restants sont affectés à l'autofinancement brut

de l'investissement qui s'établit à 1 202 522,53€. Cet autofinancement brut annuel cumulé à l'excédentérieur reporté de 1 370 295,70€ assure un autofinancement net global 2024 de 2 572 818,23€ se décomposant en :

- +1 020 000.00€ de dotations aux amortissements
- +1 592 922.53€ de virement
- - 40 104.30€ de reprise de subventions d'équipement

☒ **Section d'investissement**

Les équilibres de la section d'investissement sont les suivants :

Dépenses d'investissement	BP2024	Recettes d'investissement	BP2024
2-Dépenses d'équipement	3 801 500,00	16-Emprunt nouveau	1 500 000,00
16-Remboursement capital dette	240 078,89	1068-Affectation en réserves	368 577,47
022-Dépenses Imprévues	31 239,34	Recettes financières	368 577,47
Dépenses financières	271 318,23	Recettes réelles	1 868 577,47
Dépenses réelles	4 072 818,23	021-Virement	1 592 922,53
040-Transfert de subventions	40 104,30	042-Amortissements	1 020 000,00
Dépenses d'investissement N	4 112 922,53	Recettes d'investissement N	4 481 500,00
Restes à réalliser dépenses	150 062,14		
001-Déficit 2023 reporté	218 515,33		
Total dépenses Investissement	4 481 500,00	Total recettes investissement	4 481 500,00

Les 4 072 818.23€ de dépenses d'investissement 2024 réelles suivantes :

- ☐ 240 078.89€ de remboursement de l'annuité de la dette en capital
- ☐ 31 239.34€ de dépenses imprévues
- ☐ 3 801 500.00€ de nouvelles dépenses d'équipement nouvelles.

Sont financées au BP2024 par :

- ☐ L'autofinancement net issu de la section de fonctionnement de 2 572 818,23€
- ☐ Et additionné à l'emprunt nouveau de 1 500 000€

Les programmes d'équipement budgétisés en 2024 sont les suivants :

	RAR2023	BP2024	Total crédits 2024
<i>Chap 20-études divers</i>	1 066	47 000	48 066
<i>Chap 21-acquisitions hors opération</i>		83 000	83 000
<i>Chap 23-travaux hors opération</i>		73 000	73 000
Opération 909-Carnoules		51 000	51 000
Opération 910-Trapan	51 218	35 000	86 218
Opération 911-Maurettes		10 000	10 000
Opération 919-schéma directeur			42 702
Opération 921-Sécurisation clôtures	42 702		
Opération 922-Etanchéité des réservoirs			
Opération 926 - travaux suite casse	13 358	100 000	113 358
Opération 928-Sécurisation équipement	2 006	2 500	4 506
Opération 930-Canalisation La Londe	260		260
Opération 931-TRAPAN-Groupe Electrogène	156		156
Opération 932-PIERREFEU-Cana DN500	10 474		10 474
Opération 933-Canalisation La Londe	28 822	3 400 000	3 428 822
2-Dépenses d'équipement	150 062	3 801 500	3 951 562

Le financement du programme d'équipement budgétisé en 2024 nécessite le recours à un emprunt prévisionnel de 1 500 000€.

Le BP2024 prévoit donc une augmentation maximale de l'endettement syndical de 1 260 K€ (soit 1 500 K€ d'emprunt nouveau diminué de 240 K€ de remboursement de capital).

Le besoin d'emprunt réel 2024 sera recalibré au besoin après réception des offres du futur marché de travaux de la canalisation de la Londe second tronçon.

La dette syndicale au 1er janvier 2024 s'établit à 2 079 237€. La dette simulée au 31/12/2024 serait donc de 3 339 237€ et représente 2.7 années d'épargne brute prévisionnelle 2024.

Fait à La Londe Les Maures, les Jour, Mois et An que dessus,
Pour Extraît Conforme,

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau
des communes de la Région Est de TOULON
Maire de La Londe Les Maures,
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

François de CANSON



DÉLIBÉRATION N°09/2024

SJET : PRÉSENTATION DE LA DÉLIBÉRATION VOTE BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur de CANSON - Président du SIAE présente le budget primitif 2024 qui se présente de la façon suivante :

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	3 171 400€
DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :	4 481 500€

ENTENDU L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT,

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ :

ADOpte le budget primitif 2024 tel qu'on lui a présenté

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	3 171 400€
DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :	4 481 500€

Fait à La Londe Les Maures, les Jour, Mois et An que dessus,
Pour Extrait Conforme,

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau
des communes de la Région Est de TOULON
Maire de La Londe Les Maures,
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

François de CANSON



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
20010000600010

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SIAE EST

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE HYERES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou liellé du budget annexé.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	45
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	52
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5211-3 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet ou cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	1
---	---

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 171 400,00	1 801 104,30
+		
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 370 295,70
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 171 400,00	3 171 400,00

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 112 922,53	4 481 500,00
+		
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	150 062,14	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 218 515,33	(si solde positif) 0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 481 500,00	4 481 500,00

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	7 652 900,00	7 652 900,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de celle élepe budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'élepe budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatables au 31/12 de l'exercice précédent relatives qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	223 000,00	0,00	227 000,00	227 000,00	227 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	110 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	86 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des dépenses de gestion des services		419 000,00	0,00	442 000,00	442 000,00	442 000,00
66	Charges financières	92 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		16 477,47	16 477,47	16 477,47
Total des dépenses réelles d'exploitation		526 000,00	0,00	558 477,47	558 477,47	558 477,47
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 508 000,00		1 592 922,53	1 592 922,53	1 592 922,53
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	980 000,00		1 020 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 488 000,00		2 612 922,53	2 612 922,53	2 612 922,53
TOTAL		3 014 000,00	0,00	3 171 400,00	3 171 400,00	3 171 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 171 400,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 732 029,52	0,00	1 761 000,00	1 761 000,00	1 761 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 732 029,52	0,00	1 761 000,00	1 761 000,00	1 761 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 732 029,52	0,00	1 761 000,00	1 761 000,00	1 761 000,00
047	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	39 991,40		40 104,30	40 104,30	40 104,30
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		39 991,40		40 104,30	40 104,30	40 104,30
TOTAL		1 772 020,92	0,00	1 801 104,30	1 801 104,30	1 801 104,30

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 370 295,79

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 171 400,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 572 818,23
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la répartition concerne la répartition des provisions sans-butétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs inscrites de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $RI\ 023 = RI\ 021$; $RI\ 040 = RI\ 042$; $RI\ 040 = RI\ 042$; $RI\ 041 = RI\ 041$; $RI\ 043 = RI\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $OC\ 023 + OC\ 042 - RC\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	56 021,64	1 086,00	47 000,00	47 000,00	48 086,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	81 082,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
	Total des opérations d'équipement	5 062 802,72	148 996,14	3 596 500,00	3 596 500,00	3 747 496,14
	Total des dépenses d'équipement	5 819 906,36	150 062,14	3 801 500,00	3 801 500,00	3 951 562,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	361 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (5)	0,00	0,00	240 078,89	240 078,89	240 078,89
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	44 048,03	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	405 048,03	0,00	240 078,89	240 078,89	240 078,89
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 225 754,39	150 062,14	4 072 818,23	4 072 818,23	4 222 880,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	39 991,40	0,00	40 104,30	40 104,30	40 104,30
041	Opérations patrimoniales (4)	914 254,21	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	954 245,61	0,00	40 104,30	40 104,30	40 104,30
	TOTAL	7 180 000,00	150 062,14	4 112 922,53	4 112 922,53	4 262 984,67

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

218 515,33

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 481 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 370 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 370 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	368 577,47	368 577,47	368 577,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	998 009,39	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	998 009,39	0,00	368 577,47	368 577,47	368 577,47
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 368 009,39	0,00	1 868 577,47	1 868 577,47	1 868 577,47
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 500 000,00	0,00	1 582 922,53	1 582 922,53	1 582 922,53

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2024

040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	980 000,00		1 020 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	914 254,21		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 402 254,21		2 612 922,53	2 612 922,53	2 612 922,53
TOTAL		6 770 263,60	0,00	4 481 500,00	4 481 500,00	4 481 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 481 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 572 816,23

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 045 = DI\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 105 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 047 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	227 000,00		227 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 000,00		140 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00		75 000,00
66	Charges financières	100 000,00	0,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 020 000,00	1 020 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	16 477,47		16 477,47
023	Virement à la section d'investissement		1 592 922,53	1 592 922,53
	Dépenses d'exploitation – Total	558 477,47	2 612 922,53	3 171 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 171 400,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 104,30	40 104,30
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	240 078,89	0,00	240 078,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 747 496,14		3 747 496,14
20	Immobilisations incorporelles (6)	48 066,00	0,00	48 066,00
21	Immobilisations corporelles (6)	83 000,00	0,00	83 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	73 000,00	0,00	73 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
30	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 239,34		31 239,34
	Dépenses d'investissement – Total	4 222 880,37	40 104,30	4 262 984,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	218 515,33
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 481 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réallscr)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 761 000,00		1 761 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	40 104,30	40 104,30
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 761 000,00	40 104,30	1 801 104,30

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 370 295,70
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 171 400,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 020 000,00	1 020 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 592 922,53	1 592 922,53
Recettes d'investissement – Total		1 500 000,00	2 612 922,53	4 112 922,53

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	368 577,47
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 481 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir état des opérations d'ordon.

(3) Permet de réajuster les variations de stocks (seul stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir en outre Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 43 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	223 000,00	227 000,00	227 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	3 800,00	3 800,00
6066	Carburants	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	600,00	500,00	500,00
6132	Locations Immobilières	7 200,00	7 200,00	7 200,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	61 000,00	92 000,00	92 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6161	Musiques	14 000,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	70 000,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	2 100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	32 000,00	16 000,00	16 000,00
6231	Assurances et insertions	500,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 700,00	1 700,00
6257	Réceptions	5 000,00	4 200,00	4 200,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres	6 600,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	110 000,00	140 000,00	140 000,00
6216	Autre personnel extérieur	53 000,00	80 000,00	80 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et CNGFPT	0,00	1 000,00	1 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	45 000,00	40 000,00	40 000,00
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00
64161	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	6 840,00	12 300,00	12 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 710,00	2 100,00	2 100,00
6458	Cotiser* autres organismes sociaux	3 450,00	4 500,00	4 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	66 000,00	75 000,00	75 000,00
6531	Indemnités élus	62 000,00	66 000,00	66 000,00
6532	Frais de mission élus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	22 000,00	2 000,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		419 000,00	442 000,00	442 000,00
66	Charges financières (b) (8)	92 000,00	100 000,00	100 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 000,00	95 000,00	95 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	23 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Cotisations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	15 000,00	16 477,47	16 477,47
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		526 000,00	558 477,47	558 477,47
023	Virement à la section d'investissement	1 508 000,00	1 592 922,53	1 592 922,53
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	990 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	980 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 498 000,00	2 612 922,53	2 612 922,53
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 498 000,00	2 612 922,53	2 612 922,53
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 014 000,00	3 171 400,00	3 171 400,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00	
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			3 171 400,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	11 410,80
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 154,85
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 45.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions extra-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de loans et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 45.

(11) Cf. délimitations du chapitre des opérations d'ordre, DC 042 - RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise entières des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 732 029,52	1 761 000,00	1 761 000,00
70120	Autres taxes et redevances	1 705 000,00	1 705 000,00	1 705 000,00
7083	Locations diverses	27 029,52	56 000,00	56 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 732 029,52	1 761 000,00	1 761 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 732 029,52	1 761 000,00	1 761 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	39 991,40	40 104,30	40 104,30
777	Quelle part subv invest transf cpte résul	39 991,40	40 104,30	40 104,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		39 991,40	40 104,30	40 104,30
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 772 020,92	1 801 104,30	1 801 104,30

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 370 295,70
---	--------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 171 400,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'Assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 43.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 – DI 040, RE 043 – DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	56 021,64	47 000,00	47 000,00
2031	Frais d'études	56 021,64	47 000,00	47 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 000,00	83 000,00	83 000,00
21531	Réseaux d'alimentation d'eau	20 000,00	83 000,00	83 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	81 082,00	73 000,00	73 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	81 082,00	73 000,00	73 000,00
903	Opération d'équipement n° 903 (5)	0,00	0,00	0,00
904	Opération d'équipement n° 904 (5)	0,00	0,00	0,00
906	Opération d'équipement n° 906 (5)	0,00	0,00	0,00
909	Opération d'équipement n° 909 (5)	75 000,00	51 000,00	51 000,00
910	Opération d'équipement n° 910 (5)	79 500,00	35 000,00	35 000,00
911	Opération d'équipement n° 911 (5)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
912	Opération d'équipement n° 912 (5)	0,00	0,00	0,00
914	Opération d'équipement n° 914 (5)	0,00	0,00	0,00
915	Opération d'équipement n° 915 (5)	0,00	0,00	0,00
919	Opération d'équipement n° 919 (5)	2 869,00	0,00	0,00
920	Opération d'équipement n° 920 (5)	0,00	0,00	0,00
921	Opération d'équipement n° 921 (5)	220 827,59	0,00	0,00
922	Opération d'équipement n° 922 (5)	606,00	0,00	0,00
925	Opération d'équipement n° 925 (5)	0,00	0,00	0,00
926	Opération d'équipement n° 926 (5)	120 000,00	100 000,00	100 000,00
928	Opération d'équipement n° 928 (5)	35 230,54	2 500,00	2 500,00
930	Opération d'équipement n° 930 (5)	1 390 526,59	0,00	0,00
931	Opération d'équipement n° 931 (5)	105 110,00	0,00	0,00
932	Opération d'équipement n° 932 (5)	613 124,00	0,00	0,00
933	Opération d'équipement n° 933 (5)	3 000 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 819 806,36	3 801 500,00	3 801 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	361 000,00	240 078,89	240 078,89
1641	Emprunts en euros	361 000,00	240 078,89	240 078,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régio)	0,00	0,00	0,00
28	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imputées	44 840,03	31 239,34	31 239,34
Total des dépenses financières		405 840,03	271 318,23	271 318,23
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 225 754,39	4 072 818,23	4 072 818,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	39 901,40	40 104,30	40 104,30
	Reprises sur autofinancement antérieur	39 901,40	40 104,30	40 104,30
139111	Sub. éqpt cpté résult. Agence de l'eau	9 088,00	7 915,35	7 915,35
13912	Sub. éqpt cpté résult. Régions	5 855,18	5 776,29	5 776,29
13913	Sub. éqpt cpté résult. Départements	19 045,70	20 410,20	20 410,20
13914	Sub. éqpt cpté résult. Communes	1 903,40	1 903,40	1 903,40
13918	Autres subventions d'équipement	4 099,06	4 099,06	4 099,06
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	914 254,21	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	914 254,21	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		954 245,61	40 104,30	40 104,30
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 180 000,00	4 112 922,53	4 112 922,53

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	150 062,14
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	218 515,33
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 481 500,00
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.
- (2) Cf. Modèles de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état RI 03 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A.7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 040 – FE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 041 = RO 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équlp Régions	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 370 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1611	Emprunts en euros	2 370 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 370 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	368 577,47	368 577,47
1068	Autres réserves	0,00	368 577,47	368 577,47
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	998 009,39	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit d'écot° TVA	998 009,39	0,00	0,00
Total des recettes financières		998 009,39	368 577,47	368 577,47
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 368 009,39	1 868 577,47	1 868 577,47
021	Virement de la section d'exploitation	1 508 000,00	1 592 922,53	1 592 922,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	960 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
28031	Frais d'études	5 832,13	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	578,00	576,76	576,76
28121	Aménagement terrains nus	150 086,00	150 086,00	150 086,00
28128	Aménagement Autres terrains	18 744,00	22 336,00	22 336,00
28131	Bâtiments	59 323,00	73 627,00	73 627,00
28138	Aménagement Autres constructions	38 597,76	24 800,00	24 800,00
28151	Installations complexes spécialisées	136 869,00	136 869,00	136 869,00
28153	Installations à caractère spécifique	336 044,79	380 162,74	380 162,74
28155	Outilsage industriel	10 040,00	10 040,00	10 040,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	223 358,32	221 283,00	221 283,00
28157	Aménagement matériel industriel	88,00	88,00	88,00
28183	Matériel de bureau et informatique	481,00	151,50	151,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 468 000,00	2 612 922,53	2 612 922,53
041	Opérations patrimoniales (8)	914 254,21	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	914 254,21	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 402 254,21	2 612 922,53	2 612 922,53
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 770 263,60	4 481 500,00	4 481 500,00
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 481 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 041 = RI 041.

(9) Notée en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)**LIBELLE : Canalis.La Londe CANALISATION LA LONDE Canalis.La Londe CANALISATION LA LONDE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 005 088,18	a 0,00	0,00	b 0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 005 088,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	1 930 200,78	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances consenties (auto, incorp.	74 878,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des régulars.

(4) Lorsque l'opération d'équipement consiste un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 904 (1)
LIBELLE : PARTITEUR BORMES COL DU TRAPAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		502 412,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	502 412,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	481 463,53	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandées immo. incorp.	20 948,72	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandées immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 906 (1)
LIBELLE : SURPRESSEURS VIET - PIEGROS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	291,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	291,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ¹ , matériel et outillage techni	291,50	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement concerne un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 909 (1)
LIBELLE : TRAVAUX USINE CARNOULES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)/(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a	51 000,00	b	51 000,00
			0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00
2131	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-51 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rédiger les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 910 (1)
LIBELLE : TRAVAUX USINE DU TRAPAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 51 218,00	35 000,00	b 35 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	23 718,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	23 718,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-86 218,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, la vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 911 (1)
LIBELLE : TRAVAUX USINE DES MAURETTES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 912 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SUITE AUX INTEMPERIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		133 973,63	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 794,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	14 794,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	119 179,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Instaflat*, matériel et outillage techni	119 179,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. éqpt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 914 (1)
LIBELLE : GROUPES ELECTROGENES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		88 655,00	a 0,00	0,00	b 0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'adduction d'eau	3 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21551	Service de distribution d'eau	84 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 915 (1)
LIBELLE : CANALISATION PIERREFEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 542 892,32	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 464 091,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 461 091,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	74 421,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techniq°	4 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	70 065,12	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTÉES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par le régime.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 919 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Couvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 920 (1)
LIBELLE : RENFORCEMENT GROUPE ELECTROGENE TRAPAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		193 406,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	193 406,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	12 686,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2155	Oùillage industriel	180 719,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 921 (1)
LIBELLE : SECURISATION ACTE MALVEILLANCE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 42 701,51	0,00	b 0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	1 798,20	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 798,20	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	40 903,31	0,00	0,00	0,00
2312	Terreins	0,00	40 903,31	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RÉSULTAT = (c+d) – (a+b)	-42 701,51
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 922 (1)
LIBELLE : ETANCHEITE RESERVOIRS ET BY PASS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a align="right">0,00	0,00	b align="right">0,00	b align="right">0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c align="right">0,00	d align="right">0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les aides conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 925 (1)
LIBELLE : CONDUITE DE CABASSON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 125 179,05	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 125 179,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage technl	1 125 179,05	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 926 (1)
LIBELLE : REPARATIONS CASSES CANALISATIONS URGENTES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 13 358,31	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 358,31	100 000,00	100 000,00	0,00
21031	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	13 358,31	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-113 358,31
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 928 (1)
LIBELLE : SECURISATION ACCES OUVRAGES - EQUIPEMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 2 006,00	2 500,00	b 2 500,00	0,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	2 006,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	2 006,00	2 500,00	2 500,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 506,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 930 (1)
LIBELLE : CANA DN400 LA LONDE PREMIER TRONCON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 260,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	260,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	260,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-260,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les éticles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 931 (1)
LIBELLE : GROUPE ELECTROGENE COL DU TRAPAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 156,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	156,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	156,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-156,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 932 (1)
LIBELLE : CANALISATION DE PIERREFEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 10 474,00	0,00	b 0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 474,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	10 474,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-10 474,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvert en cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 933 (1)
LIBELLE : CANALISATION LA LONDE TRONCON 2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DÉPENSES	0,00	a 28 822,32	3 400 000,00	b 3 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	28 822,32	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	28 822,32	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00	0,00
2315	Installation*, matériel et outillage technique	0,00	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 428 822,32
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par le régime.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV -- ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
160 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					5 327 724,64								
164* Emprunts en euros (Total)					5 327 724,64								
02020209-0909	CRCAH PCA	28/11/2015		28/11/2015	227 724,64			2,450	2,450	T	D	N	A-1
CRCAH 2010	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	01/03/2010		03/10/2010	3 500 000,00	F		3,750	3,750	T	D	N	A-1
MONB44830EUR09-05-0001	LA POSTE	01/11/2023		01/11/2023	300 000,00	F		3,850	3,850	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00								
1544-1 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (Total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1575 Dettes affectées aux Tranchées de participation (Total)					0,00								
1573 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1301 Autres emprunts (Total)					0,00								
1302 Bors à moyen terme négociables (Total)					0,00								
169 Autres dettes (Total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission du titre de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie de prêt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					5 327 734,64									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (présenté sous un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le niveau de taux à l'origine ou contre.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la nomenclature JOCE 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature : Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte	Couverture ? OUI (10)	Montant ouvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (31)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICMÉ de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)		0,00		2 079 237,49						220 900,28	76 270,34	0,00	11 410,99
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		2 079 237,49						220 900,28	76 270,34	0,00	11 410,99
00630205095	N	0,00	A-1	0,00	3,00	S		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CRCAM ZPD	N	0,00	A-1	1 485 237,49	5,00	F		0,700	156 900,28	53 545,04	0,00	0,00	11 410,99
MONES4630EURCS4055C01	N	0,00	A-1	594 000,00	20,00	F		0,990	24 500,00	22 765,30	0,00	0,00	0,00
1640 Emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'un pourcentage lié au taux de trésorerie (Total) (3)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes affectées aux marchés de catering (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00		2 079 237,49					220 900,28	76 270,34	0,00	0,00	11 410,99
Total général		0,00		2 079 237,49					220 900,28	76 270,34	0,00	0,00	11 410,99

(2) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au versement et encaissement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de « circulation » OC913150770 du 25 juin 2012 sur les procédés financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après paiement de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui tient des seuils en tant que défini comme la somme arithmétique d'un ou plusieurs pourcentages).
- (13) Mat : dernier index en cours ou D10 : 10 après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial, et comptabilisés à l'article 68-11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 68B.
- (16) Indiquer les intérêts éventuels reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 76B.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV - ANNEXES	IV
			A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (seuls unilatéral). Taux variable simple perfectionné (cap) ou encadré (ceiling)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 2 075 237,45	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(F) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(G) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(H) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	

(1) Cette annexe « étale » le stock de dette au 31/12/1N en fonction des opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 8,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau	40	27/03/2007
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	15	27/03/2007
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris)	15	27/03/2007
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc)	4	27/03/2007
L	Ouvrage de stockage (réservoir)	30	27/03/2007
L	Ouvrage de production (station de pompage)	30	27/03/2007
L	Bâtiments légers, abris	15	27/03/2007
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et tertiaires	15	27/03/2007
L	Mobilier de bureau	15	27/03/2007
L	Mobilier de bureau (sauf informatique)	5	27/03/2007
L	Outils	5	27/03/2007
L	Matériel informatique	3	27/03/2007
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	27/03/2007
L	Logiciel & licence	2	27/03/2007
L	Projets	2	27/03/2007
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	1	27/03/2007
L	Frais de recherche et développement	1	27/03/2007
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	1	27/03/2007
L	Plantations	20	27/03/2007

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-218 515,33	-218 515,33
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-150 062,14	-150 062,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-368 577,47	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	368 577,47	368 577,47
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-368 577,47	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	368 577,47

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	311 422,53	311 422,53
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 612 922,53	2 612 922,53
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 301 500,00	2 670 077,47

(1) Elements à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Comme des crédits de l'exercice votés au reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		311 422,53	311 422,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		240 078,89	240 078,89
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	240 078,89	240 078,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		71 343,64	71 343,64
10...	Reprise de dotalions, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotalions, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	40 104,30	40 104,30
020	Dépenses imprévues	31 239,34	31 239,34

(1) Détailler les chapéres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 612 922,53	III 2 612 922,53
Ressources propres extérieures de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déductif TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 612 922,53	2 612 922,53
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	576,76	576,76
28121	Aménagement Terrains nus	150 086,00	150 086,00
28128	Aménagement Autres terrains	22 336,00	22 336,00
28131	Bâtiments	73 627,00	73 627,00
28138	Aménagement Autres constructions	24 800,00	24 800,00
28151	Installations complexes spécialisées	136 869,00	136 869,00
28153	Installations à caractère spécifique	380 162,74	380 162,74
28155	Outils industriel	10 040,00	10 040,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	221 283,00	221 283,00
28157	Aménagement matériel industriel	68,00	68,00
28183	Matériel de bureau et informatique	151,50	151,50
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 592 922,53	1 592 922,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 28 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
921 921-Sécheresse des actes de maintenance	400 000,00	0,00	400 000,00	292 319,05	42 761,51	0,00
926 926-Travaux de réparation en urgence des canalisations	520 000,00	0,00	520 000,00	366 412,23	113 359,31	0,00
930 930 - Travaux canalisations La Londe - Premier Frayon	1 430 000,00	0,00	1 430 000,00	1 319 706,65	260,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la nomenclature n° NOR : INTB5500102D du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également complétés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont complétés pour une unité, les emplois à temps non complet sont complétés à hauteur de la quote-part de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalence : temps plein annuel "équivalent ETP". Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'exercice sur l'exercice ;

ETP = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETP ; un agent à temps partiel à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent toute l'année correspond à 0,6 ETP ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, renouvelé à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 * 5 / 2).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6	55 000,00
TOTAL GENERAL	C	6	55 000,00

(1) Cette annexe est remplie si il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 12/02/2006 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	VEOLIA	VEOLIA		4,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (résolutions, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2024

Présidé par (1) LE PRESIDENT,
A LA LONDE LES MAURES le 25/03/2024
(1) LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A LA LONDE LES MAURES, le 25/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président de conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE COMITE SYNDICAL

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ETAT DES RESTES A REALISER

Organisme : SIAEST
Budget : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA

Page 1 sur 1

Compte	Libellé	Reste à réaliser
	Exercice	2023
	Période	
	Arrêté le	

Critères

: Investissement

: Recette

Ty1 : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Nature officielle

I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	150 062,14
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 066,00
2031	Frais d'études	1 066,00
910	TRAVAUX USINE DU TRAPAN	51 218,00
2031	Frais d'études	23 718,00
2313	Constructions	27 500,00
921	SECURISATION ACTE MALVEILLANCE	42 701,51
2031	Frais d'études	1 798,20
2312	Termains	40 903,31
926	REPARATIONS CASSES CANALISATIONS URGENTES	13 358,31
21531	Réseau d'adduction d'eau	13 358,31
928	SECURISATION ACCES OUVRAGES - EQUIPEMENTS	2 006,00
2031	Frais d'études	2 006,00
930	CANA DN400 LA LONDE PREMIER TRONCON	260,00
2031	Frais d'études	260,00
931	GROUPE ELECTROGENE COL DU TRAPAN	156,00
2031	Frais d'études	156,00
932	CANALISATION DE PIERREFEU	10 474,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 474,00
933	CANALISATION LA LONDE TRONCON 2	28 822,32
2031	Frais d'études	28 822,32

Le Comptable, le 15 JAN. 2024

Le Président, Le 11/01/24

François de CANSON

SERVICE DE GESTION
COMPTABLE DE HYERES
Hôtel de Ville
12 avenue Joseph Clotis - CS 90007
83412 HYERES LES PALMIERS CEDEX



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :	VOTES :
Nombre de membres présent :	Pour : 17 + 7 pouvoir
Nombre de suffrages exprimés :	Contre : 0
	Abstentions : 0

Date de convocation : 18 mars 2024

Présenté par (1) Le Maire / Le Président,

A la Salle Chêne et l'olivier II - Le : 25 mars 2024

Le Président

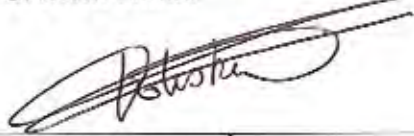
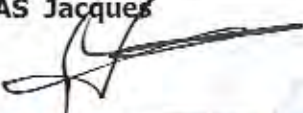
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A La Londe, Le 25 mars 2024

Les membres du Comité Syndical ,



de CANSON François - Le Président	
ARIZZI François - Maire (Pouvoir A Bonaccorsi)	MONIER Daniel Abs.
DAVID Christian - Maire	CORTES Christophe
ARMANDI Michel (Pouvoir N. Rizzo)	RIZZO Jean-Pierre
MONFORT Isabelle (Pouvoir MONPATE)	GIRARDO Eric
LATIL Arnaud - Maire	FITZNER Christel (Pouvoir N. LATIL)
MONPATE Patrick	MÉTAL Anne-Marie
CILIA Hervé (Pouvoir N. Emenc)	EMERIC Jean-Pierre

M. CORNILEAU 	
FOGU Antoine 	FIORETTI Christophe
POLESKA Lionel 	ROVERE Jean-Luc 
BOMPAS Jacques 	CAVATORE Denis 
AUBERT Gérard 	DIAMANT Julien (Pouvoir H.M.E.N.C.) 

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29 mars 2024
A La Londe, Le 5/04/2024

Le Président du SIAE de Toulon
F. de CAUSON

